

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Module 14 (2324) Les pratiques concertées au moyen d'algorithmes : le droit de la concurrence à l'ère numérique (Suisse et UE) (4DR2425)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master bilingue en droit	Cours: 15 j	Voir ci-dessous	4
Master en droit	Cours: 15 j	Voir ci-dessous	4

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

Equipe enseignante

Evelyne CLERC, professeure ordinaire. Antony MARTELLI, assistant-doctorant. Todor STAMATOV, assistant-doctorant

Contenu

Les algorithmes sont au cœur de l'économie numérique. D'une part, ils renforcent la concurrence, en permettant aux consommateurs de comparer les prix et la qualité des produits et services. D'autre part, ces logiciels automatiques sont utilisés par les entreprises pour suivre les prix en ligne de leurs concurrents, facilitant ainsi l'émergence et/ou la surveillance de pratiques concertées anticoncurrentielles. Après une introduction théorique, les participant-e-s sont répartis en deux groupes pour résoudre un cas fictif. Chaque groupe soumet un memorandum écrit (FR/EN à choix), qu'il défend ensuite oralement lors d'une audience de débats. Le module inclut une visite auprès de la Cour de justice de l'UE à Luxembourg (7-9 avril 2024) et/ou auprès des institutions européennes à Bruxelles (Commission européenne, Conseil, Mission suisse auprès de l'UE/AELE ; 10-11 avril 2024), ponctuée de présentations par des juges, avocats généraux, référendaires, fonctionnaires, diplomates ou avocats attachés à ces institutions.

Forme de l'évaluation

L'évaluation est basée sur les prestations de chaque participant-e lors des travaux écrits et des présentations orales (pertinence de l'argumentation juridique et des sources utilisées, apport individuel, force de conviction, esprit d'initiative, participation active, collégialité)

Documentation

Le cas fictif, la réglementation et le calendrier du séminaire seront mis à disposition sur la page du séminaire sur Moodle, le 1er jour du séminaire.

Pré-requis

L'inscription à ce séminaire doit s'effectuer en même temps que les modules du semestre de printemps, durant les 2 premiers jours de cours. Pour des raisons d'organisation, seules quinze personnes seront acceptées dans ce module. En cas de surnombre, la priorité est donnée aux étudiant-e-s ayant suivi le cours « Competition Law & Policy » ou un cours similaire dans une autre université.

Forme de l'enseignement

Introduction théorique ex cathedra, suivie d'un cas pratique à résoudre en deux groupes à la manière d'un "jeu de rôle". Le module se déroule du 18 mars au 14 avril 2024 (avec une interruption durant les vacances de Pâques) à Neuchâtel et à Luxembourg et/ou Bruxelles. Le voyage d'études à Luxembourg et/ou Bruxelles aura lieu durant la dernière semaine du module (7-11 avril 2024). L'horaire exact, les lieux de réunion et les autres modalités pratiques seront précisés en temps utile aux participant-e-s inscrit-e-s.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Défendre oralement une position avec des arguments pertinents
- Analyser des problèmes actuels en droit de la concurrence, du point de vue des entreprises et de l'autorité de concurrence
- Mettre en oeuvre le droit de la concurrence dans un cas d'espèce
- Convaincre un jury
- Rédiger un memorandum juridique clair, précis et concis

Compétences transférables

- Travailler en groupe
- Mettre en place une stratégie

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Module 14 (2324) Les pratiques concertées au moyen d'algorithmes : le droit de la concurrence à l'ère numérique (Suisse et UE) (4DR2425)

- Gérer un projet